

Mise en place de politique de gestion verte à l'Université Paris Nanterre



13 décembre 2019 par [Pauline Chycki](#) [Fiches pratiques](#) 193 visites



Description brève

L'Université Paris Nanterre (UPN) offre à ses 36 000 étudiants et personnels, ainsi qu'aux habitant-e-s de la ville de Nanterre, un campus principal comprenant 10 ha d'espaces verts, soit 30 % de la surface totale. Depuis 2012, une politique volontariste de transition écologique est portée au plus haut niveau. Cette politique de transition écologique s'est déclinée plus spécifiquement sur les aspects touchants à la biodiversité et à la gestion écologique du campus de Nanterre. L'impact est aujourd'hui réel sur la valorisation de la biodiversité, l'amélioration des conditions de travail des gestionnaires, la qualité de vie, de travail et des études sur le campus, ainsi que sur le budget alloué à la gestion.

Ce parcours jalonné d'étapes commence notamment en 2015 avec la création d'une aire de compostage et d'un jardin partagé. En 2016 et 2017, la validation par le conseil d'administration d'une feuille de route pour la biodiversité et les signatures des chartes « Biodiversité Île-de-France » et « Zéro phyto en Seine Centrale urbaine » aux cotés des acteurs territoriaux donnent un cadre plus formel à cet axe de la politique environnementale de l'Université. Une série d'études, accompagnées techniquement et financièrement par les acteurs locaux (Région Île-de-France, Syndicat des eaux, agence de l'eau, ville de Nanterre) dont un audit des pratiques de gestion, un inventaire de biodiversité, une analyse des sols et des workshops avec la communauté universitaire, ont pu être réalisées. Cela a permis l'élaboration du plan de gestion différenciée fin 2018, un document cadre qui formalise les pratiques d'entretien des différentes classes d'espaces du campus. Sa mise en place depuis plus d'un an fait l'objet d'un suivi régulier, accompagné d'un plan de formation des jardinier-e-s, et d'investissements en matériels alternatifs.

En 2019, soucieuse de promouvoir cette démarche et de valoriser l'engagement des équipes, l'Université a candidaté et obtenu le label EcoJardin pour ses pratiques de gestion des espaces verts. Parmi les plus de 400 sites labellisés EcoJardin (principalement des villes et des collectivités territoriales), l'Université Paris Nanterre est la première université à recevoir cette labellisation.

Éléments facilitateurs pour l'initiative

Ce projet n'a pu voir le jour que grâce à une coopération renforcée avec un réseau d'acteurs et d'actrices divers du territoire (la ville de Nanterre, le Syndicat des eaux de la presque-île de Gennevilliers (SEPG), l'Agence de l'eau, la Région Île-de-France, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), les membres de la communauté universitaire, etc.). La dynamique collective engagée avec acteurs territoriaux, notamment le soutien technique et financier a été un élément essentiel à la réussite de ce projet

Freins, difficultés rencontrées et solutions

Le temps d'adaptation aux nouvelles pratiques et d'expérimentation est incompressible. Il nécessite quelques investissements matériels en lien avec les changements dans les pratiques d'entretiens. D'autre part, un suivi initial est essentiel pour faire en sorte que les bonnes intentions du début ne soient pas oubliées dans la pratiques du quotidien. Le suivi de l'entreprise qui a accompagné l'Université dans la mise en place d'indicateur a permis pour le moment de s'assurer de la bonne démarche du projet et surtout de révéler les progrès réalisés en un an. Les jardiniers et jardinières, impliqués et motivés dès le début par le projet, sont notamment invités à remplir un tableau de suivi du plan, qui fait l'objet de deux réunions de suivi et d'analyse à l'année.

Certaines difficultés ont également pu être notées dans la perception de certaines pratiques de la part des usagers et usagères du campus. Si les perceptions et retours sont globalement bons et positifs de manière générale, certaines personnes peuvent s'étonner ou se plaindre de certain mode de gestion qui crée des espaces perçus comme « délaissés », « pas propres ». Les pelouses, qui n'ont pas été arrosées en été et ont jauni, ont pu inquiéter...

Un travail de sensibilisation continue des publics aux nouvelles pratiques, à travers des évènements, articles, communication sur les réseaux sociaux, ou encore à via le déploiement de panneaux « pédagogiques » et de sensibilisation à la gestion différenciée sur les espaces extérieurs du campus. Des panneaux type « arboretum » devraient également être déployés sur les essences arboricoles communes du site pour sensibiliser à la biodiversité ordinaire et à la valeur de nos espaces. Des gestes symboliques dans la gestion sont également bienvenus pour rendre intelligible les pratiques de gestion différenciée. Sur les espaces en fauche tardive, par exemple, une bande de propreté est réalisée sur les bords afin de donner un aspect entretenu.

Bilan

Financièrement, le cout des études a été pris en charge à plus de 50% par les partenaires (Agence régionale pour la biodiversité, agence de l'eau), et l'achat de matériels alternatifs (broyeurs à végétaux, désherbeur mécanique...) a également été subventionné (à 50%).

La dynamique engagée a permis aussi de bénéficier de nombreux dons : un rucher d'une quinzaine de ruche est désormais implanté sur le campus, plus d'une dizaine d'amandiers ont été plantés sur le campus ainsi qu'un noisetier de Byzance, et de nombreuses graines pour plantation de prairies mellifères ont été semées. Par ailleurs, le compostage et la réutilisation in situ des broyats de végétaux a réduit à portion congrue les exportations de déchets verts et à réduit à néant les achats de terreau, engrais et paillages.

Cette dynamique est également à l'œuvre concernant la prise en compte de la biodiversité et de la gestion de l'infiltration des eaux de pluies lors les aménagements. C'est ainsi qu'à l'occasion d'un aménagement paysager de 2000m², 600m² de bitume réservés au stationnement automobile ont été remis en végétation, avec l'aide technique et financière de l'agence de l'eau.

Au-delà, le projet a également permis de valoriser le travail et l'engagement de l'équipe de jardiniers, de sensibiliser les personnels et étudiants et de développer des partenariats locaux mais a aussi des impacts sur les missions principales d'enseignement et de recherche. C'est par exemple un projet de recherche sur le comportement des oiseaux de ville présents sur le Campus qui a été proposé et les nichoirs, que l'Université va installer dans le cadre du refuge LPO, seront suivis par les étudiants de master.

Enfin, la sensibilisation semble porter ses fruits. Dans le 1er budget participatif de l'Université,

la végétalisation des murs extérieurs et la plantation d'une « forêt nourricière », proposées aux votes par les étudiant-es, ont été plébiscitées par la communauté universitaire et sont retenues pour une mise en œuvre en 2020.

Caractérisation de l'action selon les 5 compétences DD&RS

- [Compétence Systémique \(complexité, interactions, flux\)](#)
- [Compétence prospective \(incertitude, scénarios, échelles spatio-temporelles\)](#)
- [Compétence de changements \(accompagnement, innovation, adaptation...\)](#)

Objectifs de la ou les actions décrites

- [Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable \(ODD n° 14 - Biosphère\)](#)

Voir en ligne : [Service RSU-DD](#)

[Contacter l'auteur](#)

Informations générales

- Institution : Université Paris Nanterre
- Contact : Youssef Ettai - Responsable administratif service RSU-DD- youssef.ettai@parisnanterre.fr
- Axe : Gestion environnementale
- Domaine d'action : Biodiversité, plan de gestion, transtion écologique
- Partenaires : Région Ile-de-France, Agence régionale de la biodiversité, Agence de l'Eau Seine Normandie, Syndicat des Eaux de la Presqu'île de Gennevilliers, mairie de Nanterre Mission Ecologie Urbaine Direction des espaces verts, Ligue de Protection des Oiseaux
- Échelle territoriale : région
- Direction en charge du projet dans l'établissement et contact : Direction du Patrimoine et Service RSU-DD
- Licence : [CC by-sa](#)